



Portrait Of Louis De Bonald In French Peer Attire, Attributed To Louis Hersent



30 000 EUR

Period : 19th century

Condition : Restauré

Material : Oil painting

Width : 125 cm

Height : 159 cm

Description

PORTRAIT DU VICOMTE LOUIS DE
BONALD EN TENUE DE PAIR DE FRANCE

Attribué à Louis HERSENT (1777 - 1860)

Paris, vers 1824

Huile sur toile

Monogrammée MT en bas à droite

Dimensions de la toile : 129 x 95 cm

Dimensions avec le cadre : 159 x 125 cm

Provenance :

D'après une tradition orale, ce tableau serait resté,
par descendance, dans la famille de Bonald
jusqu'à sa vente en juin 2020

Dealer

GDC Fine Arts

Antiquités

Mobile : 0660914255

Grenoble 38000

Publication :

Couverture de la monographie « Louis de Bonald, philosophe et homme politique (1754-1840) », par Flavien Bertran de Balanda, CNRS Éditions, 2021. Prix du jury de la Fondation Napoléon 2021

Louis de Bonald est représenté debout de trois-quarts, la jambe droite légèrement fléchie vers l'avant. Il est revêtu du grand costume de cérémonie des pairs de France sous la Restauration : manteau bleu-roi, richement orné de semis de fleurs de lys et de parements brodés sur le revers et doublé d'hermine, et cravate de dentelle. Bonald tient dans la main droite le chapeau à trois cornes décoré de plumes blanches ; et dans la main gauche le glaive de cérémonie, dont la fusée est ornée de plaquettes de nacre.

Ce portrait est présenté dans son cadre d'origine, en bois et stuc doré, richement orné de fleurs de lys dans les écoinçons et d'une frise de feuilles de chêne en haut relief.

Par ses dimensions et la posture hiératique du modèle, ce portrait de Louis de Bonald peut être considéré comme un portrait semi-officiel d'un pair de France qui vient d'être élu. En effet, ce portrait d'apparat reprend les canons esthétiques des portraits officiels largement répandus dans la peinture européenne : dans une composition sobre, sans draperies, ni accessoires superflus, le modèle se détache sur un fond neutre et sombre, permettant au peintre de porter l'attention sur le visage et les vêtements de son sujet. Majesté, grandeur, et puissance se dégagent de ce portrait de Louis de Bonald, grâce à la pénombre nuancée, percée d'une lumière douce et au soin apporté aux détails et notamment au rendu des étoffes.

Il s'agit là du portrait le plus important de ce

personnage historique qui fréquenta les grands de son temps. Redécouvert tout récemment, il proviendrait de la famille de Bonald. Il n'est ni signé, ni annoté au verso, mais l'identité du modèle ne fait aucun doute, lorsqu'on le compare aux autres portraits connus de Louis de Bonald. De même, l'attribution de cette oeuvre à Louis Hersent peut être considérée comme certaine pour les raisons que nous allons développer ci-dessous.

Portraits connus de Louis de Bonald

Bonald a été portraituré par différents artistes de premier plan du début du XIXe siècle, parmi lesquels Boilly, Heim et Hersent. D'autres portraits nous sont parvenus par le biais de lithographies. Cet ensemble permet de connaître précisément la physionomie de Louis de Bonald, et ce à différents âges. Mais c'est le portrait peint par Louis Hersent en 1823 qui nous semble le plus intéressant parmi le corpus de portraits du philosophe rouergat. Très bien documenté, bien qu'actuellement non localisé, ce tableau permet d'attribuer avec certitude la paternité de notre portrait à ce même peintre.

Attribution à Louis Hersent

Ce portrait de Louis de Bonald fut réalisé par Louis Hersent en 1823, à la demande d'Aimé de Clermont-Tonnerre pour orner son château de Glisolles. Si la localisation actuelle de ce tableau nous est inconnue, en revanche nous connaissons bien son histoire grâce à une lettre adressée par son commanditaire à son épouse Charlotte, datée du 23 mai 1823, dans laquelle il indique que ce tableau a été payé 600 francs.

Dans cette missive, celui qui était alors ministre de la Marine note : « Hersent l'a peint suivant son caractère et tu reconnaîtras ici la nuance de l'esprit d'Hersent. Le modèle ne regarde pas celui

qui est en face. Les yeux sont attachés évidemment à sa pensée, mais sa bouche sourit et indique qu'à travers sa préoccupation M. de Bonald s'aperçoit qu'on vient à lui et qu'on l'observe. Il te fera un plaisir extrême et c'en est un pour moi de penser que ce portrait et celui de l'abbé Frayssinous passeront à nos enfants et petits-enfants avec les portraits de famille. Ils se diront : ces deux hommes respectables étaient les amis de nos parents. Ils en concevront de nous une idée meilleure.[1] »

La parenté stylistique de notre tableau avec ce portrait réalisé par Louis Hersent en 1823 permet d'attribuer avec certitude la paternité de celui que nous présentons à ce même peintre.

Si la composition entre les deux tableaux est inversée, en revanche nous relevons de grandes similitudes tant dans la posture du modèle que dans le traitement du visage. Par ailleurs, de toute évidence, le sujet a le même âge sur les deux tableaux. Pour ces raisons, nous formulons ici l'hypothèse selon laquelle notre tableau aurait été réalisé quelques mois après la commande passée par le duc de Clermont-Tonnerre. Les recherches effectuées par Anne-Marie de Brem[2] nous permettent d'avoir une connaissance assez précise du fonctionnement de l'atelier de Louis Hersent. Ainsi, celui-ci avait l'habitude de conserver des réductions des portraits commandés, ce qui permettait non seulement de présenter les oeuvres réalisées à d'autres clients, mais également d'effectuer, si besoin, des copies. Ainsi, il nous semble fort probable que ce portrait de Bonald ait été réalisé par Hersent quelques temps après l'élection de Bonald à la pairie, et l'obtention de la pension correspondante qui lui donnait les moyens financiers de payer une telle commande. En revanche, les différences significatives entre les deux tableaux (position inversée, tenue vestimentaire) ainsi que la qualité d'exécution nous incitent à penser que nous ne sommes pas devant une copie réalisée par un des nombreux

élèves d'Hersent, mais bien devant l'oeuvre du maître.

Louis de Bonald

Enfant des Lumières, mousquetaire, publiciste, écrivain, critique littéraire, homme politique au sens large, père de la sociologie moderne, philosophe. Les adjectifs sont multiples pour tenter de qualifier celui qui est trop souvent réduit à ses positions contre-révolutionnaires et monarchistes. En ce sens, la magistrale biographie récemment publiée par Flavien Bertran de Balanda rend la place qu'il convient à Bonald, celle d'une figure intellectuelle majeure de la première moitié du XIXe siècle[3].

Louis-Gabriel-Ambroise de Bonald, vicomte de la Rode, est né le 2 octobre 1754, à Millau. Il est issu d'une vieille famille noble du Rouergue, dans laquelle on compte de nombreux juristes. Après le décès de son père, alors qu'il n'a que 4 ans, il entre au collège de Juilly tenu par des oratoriens, où il découvre avec intérêt la pensée des philosophes des Lumières et notamment Rousseau. Après avoir servi pendant un temps comme mousquetaire, il revient sur ses terres natales et devient maire de Millau en 1785.

Tout d'abord favorable aux idées novatrices portées par la Révolution française, il est élu membre puis président de l'Assemblée du département (1790). Mais, rapidement, les attaques contre l'Église catholique vont heurter ses profonds sentiments religieux. En janvier 1791, il démissionne de ses fonctions et émigre à Heidelberg où se trouve l'armée du Prince de Condé. Il y découvre sa vocation d'écrivain catholique et contre-révolutionnaire. Il publie ainsi en 1796 sa monumentale Théorie du pouvoir politique et religieux, ouvrage central de la pensée bonaldienne et qui deviendra plus tard la bible des ultras de la Restauration. Après le coup

d'État du 18 Brumaire, il s'installe officiellement à Paris, où il fréquente et se lie d'amitié avec Chateaubriand, Fontanes et Molé. Il collabore alors au *Mercure de France* et au *Journal des débats*, et publie différents ouvrages.

Ses écrits, qui traitent notamment de la légitimité du pouvoir et de l'autorité, lui attirent l'intérêt de l'empereur, qui cherche à en faire un de ses conseillers. Si Bonald semble un temps fasciné par le nouveau régime bonapartiste, il n'en demeure pas moins un fervent royaliste et il refuse l'offre de Napoléon de faire réimprimer sa *Théorie du pouvoir* s'il retirait le nom du roi. Napoléon lui propose, en 1807, la direction du *Journal de l'Empire*, mais sans parvenir à le convaincre[4]. Enfin, l'empereur lui offre un poste de conseiller de l'Université en septembre de l'année suivante, que Bonald finit par accepter en 1810 sous les demandes pressantes de Fontanes. L'acceptation de ce poste semble plus la conséquence d'une forme de résignation qu'une réelle adhésion au régime impérial, dont la chute semble, tôt ou tard, acquise pour Bonald, en raison de son caractère belliqueux.

Après la parenthèse des Cent-Jours, c'est bien la Restauration qui consacrera l'entrée effective de Bonald en politique. Il est constamment réélu député de son département de 1815 à 1822, jusqu'à ce qu'il soit appelé en 1823 à la Pairie par Louis XVIII, et figure parmi les orateurs les plus prestigieux du « côté droit ». Il fut également Ministre d'État et membre du Conseil privé du roi[5]. Tout à la fois idéaliste et pragmatique, il consacre en priorité son action politique à la réédification des âmes et des esprits. Pour Bonald, il s'agissait de rendre à l'Église la place qui lui avait été ravie par la Révolution et imparfaitement rendue par Napoléon, dans le cadre de cette union du Trône et de l'Autel dont Louis XVIII et Charles X tentaient de faire la pierre angulaire de leur règne[6].

Durant cette période, il entretint une importante correspondance avec Joseph de Maistre, avec lequel il apparaît comme le chef spirituel des ultras. En parallèle de sa vie politique, il continue son activité de publiciste et d'écrivain, avec une reconnaissance certaine au point d'être nommé à l'Académie Française en 1816, où il succède à Cambacérès et occupe le fauteuil 30.

En 1830, Bonald renonce à la Pairie pour ne pas avoir à prêter serment au duc d'Orléans devenu roi des Français, et se retire à Millau, où il terminera sa vie dans la plus grande discrétion.

À travers ses innombrables écrits, mais également ses travaux parlementaires, il a marqué l'histoire des idées politiques par une oeuvre doctrinale qui, pour être politiquement marquée et - comme toute autre - discutable, n'en est pas moins incontournable car symptomatique. Au-delà de l'image stéréotypée d'un penseur figé dans la nostalgie d'un Ancien Régime dont il aurait souhaité le retour, et dont la postérité se cantonnerait aux divers courants conservateurs ultérieurs, Bonald fut un personnage de son temps, s'inscrivant pleinement dans le propos régénérateur de l'époque post révolutionnaire. Il se présente ainsi sous une facette inattendue, celle d'une incontestable modernité : de l'âge romantique à l'âge industriel, les questions qu'il pose à son temps, et, partant, au nôtre, sont bien souvent terriblement actuelles[7].

La Chambre des pairs sous la Restauration

Le 4 juin 1814, la Charte constitutionnelle remplace les sénateurs de l'Empire par les pairs de France, dont l'origine remonte à Charlemagne. La Chambre des pairs regroupe alors tous les anciens pairs de 1790, ou leurs héritiers, ainsi que tous les ducs héréditaires. Les vingt-neuf parlementaires qui avaient accepté de siéger dans la Chambre des Pairs des Cent-Jours sont exclus.

Ils sont remplacés, par une ordonnance du 17 août 1815, par quatre-vingt-quatorze nouveaux pairs, ce qui porte à plus de deux cents leur effectif, alors qu'en 1814 ils n'étaient que cent cinquante. Par la suite, Louis XVIII et Charles X ajouteront des membres de l'ancienne noblesse et de la noblesse d'Empire ouvertement ralliés à la Couronne. Parmi les nouveaux venus, de fervents monarchistes comme Jules de Polignac et Chateaubriand siègent aux côtés d'anciens conventionnels comme Boissy d'Anglas et Lanjuinais.

Ainsi, on trouve à la Chambre des Pairs tous les grands noms de l'histoire de France : Montmorency, Richelieu, Broglie, La Rochefoucauld, Talleyrand, ... mais aussi des royalistes modérés et des constitutionnels d'origine plus modeste, Lainé, Decazes, ainsi que plusieurs maréchaux d'Empire. En 1830 la Chambre des pairs atteindra le chiffre de 362 sièges.

Lors de la séance du jeudi 22 avril 1824, le Président de la Chambre des pairs expose que M. le vicomte de Bonald a été nommé pair par l'ordonnance du Roi du 23 décembre 1823. Le comte d'Escars, rapporteur de la commission chargée de vérifier l'âge et le titre des récipiendaires, atteste que Louis de Bonald est apte à siéger dans la Chambre avec voix délibérative. Mais l'intéressé étant absent ce jour-là, sa réception est renvoyée à une autre séance qui se déroulera finalement le mardi 18 mai 1824. La réception solennelle devait respecter la forme prescrite par l'article 78 du règlement : deux pairs, en l'occurrence le comte de Marcellus et le comte de Béthisy, vont au-devant du récipiendaire et rentrent avec celui-ci dans la salle, précédés de deux huissiers. Le nouveau pair s'arrête au milieu du parquet et, debout face au bureau du Président, prête serment avant d'être admis à prendre séance.

Cette nouvelle Chambre des pairs a beaucoup plus d'importance dans les affaires de l'État. Elle est une portion essentielle de la puissance législative et siège en même temps que la Chambre des députés. Les pairs sont nommés par le roi en nombre illimité, à vie et le plus souvent à succession héréditaire dans l'ordre de primogéniture. Le siège de la Chambre des pairs est le palais du Luxembourg, tout comme l'ancien Sénat impérial qu'elle remplace. Le Grand-référendaire, président de la Chambre, y habite.

La Charte institue un régime qui annonce le régime parlementaire, dans lequel le pouvoir législatif est exercé à la fois par le roi, la Chambre des Pairs et la Chambre des députés. Le roi dépose des propositions de loi indifféremment sur le bureau de l'une ou l'autre assemblée (exceptée la loi de finances, examinée d'abord par la Chambre des députés). Ainsi se confirme l'un des traits permanents de nos institutions : le bicamérisme, associant une Haute Assemblée à une Chambre d'élection directe.

Les circonstances transformèrent également les pairs en juges. L'article 33 de la Charte prévoyait en effet que « la Chambre des Pairs connaît des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'Etat... ». Or les procès ne manquent pas pendant les règnes de Louis XVIII et de Charles X. En 1815, le maréchal Ney choisit lui-même de comparaître devant la Chambre des Pairs, à laquelle il appartenait. Le procès de l'ouvrier sellier Louvel, qui assassine le 13 février 1820 devant l'Opéra le duc de Berry, et celui des conspirateurs bonapartistes, en 1821, ont également lieu au Palais du Luxembourg.

Cette Chambre va se prolonger sous la Monarchie de Juillet, ne conservant aucun des membres nommés par Charles X. En 1848, le Sénat remplace définitivement la Chambre des pairs.

Louis Hersent

Fils d'un graveur, Louis Hersent fut l'élève de Jacques-Louis David et du baron Jean-Baptiste Regnault. En 1797, il obtint un second prix de Rome pour *La Mort de Caton d'Utique*. Il fut un peintre d'histoire encore influencé par le néo-classicisme dû à son apprentissage chez David, et un portraitiste de renom, aux accents romantiques. Il a peint un grand nombre de portraits en pieds dont : le Duc de Richelieu, le Prince de Carignan, etc. Il exposa régulièrement au salon, de 1802 jusqu'en 1831, avec de rares interruptions. Ses oeuvres majeures sous l'Empire sont *Achille se séparant de Briséis*, *Atala mourant dans les bras de Chactas*, *Un incident de la vie de Fénelon* (1810, château de la Malmaison) et *Le Passage du pont de Landshut* (1810, château de Versailles). Il connaît le succès sous la Restauration comme peintre d'histoire, peignant par exemple, en 1817, *Louis XVI secourant des malheureux pendant l'hiver de 1788*, tableau aujourd'hui conservé au Château de Versailles. Il reçoit de nombreuses commandes publiques durant cette période, avant de céder, à partir de 1824, aux sollicitations des amateurs qui lui réclament des portraits.

En 1822, il est élu membre de l'Académie des beaux-arts, puis nommé professeur de peinture à l'École des beaux-arts de Paris, le 17 mars 1825, en remplacement d'Anne-Louis Girodet. Il aura Émile Signol pour successeur à sa mort en 1860.

Il épouse Louise Marie-Jeanne Hersent (1784-1862), peintre également, qui fut l'élève de Charles Meynier. Sa première exposition au Salon de peinture date de 1810. Elle ouvre à leur domicile parisien, au numéro 22 de la rue Cassette, une école de peinture réservée aux femmes. Marie-Jeanne Hersent meurt quatorze mois après son époux. Le couple repose à Paris au cimetière du Père-Lachaise (32e division), où

leur sépulture est ornée d'un médaillon en marbre blanc et de sculptures en bas-reliefs de François Lanno, représentant les deux artistes et leurs oeuvres.

Portraitiste exigeant, Hersent réclame l'immobilité absolue de son modèle, heureux lorsqu'il se trouve devant quelqu'un comme Louis de Bonald : « M. de Bonald m'a chargé de te dire qu'il posait si bien qu'un jour Mme Hersent, en entrant l'a pris pour un mannequin » (lettre d'Aimé de Clermont-Tonnerre à son épouse Charlotte, le 23 mai 1823)[8].

Louis Hersent suit d'abord fidèlement les enseignements de son maître Regnault qui s'inspire de thèmes classiques, mais aussi de la manière des peintres bolonais, puis il se convertit vers 1806 à la peinture romantique. « Comme Thomas Lawrence avant lui, qu'il avait eu tout loisir d'étudier lors de son séjour en Angleterre en 1823, [Louis Hersent] sut allier à un brillant et chaleureux coloris d'inspiration romantique la rigueur de la touche et du dessin héritée de sa formation classique[9] ». Le style de sa peinture est clair, sa touche est précise et son exécution soignée. Il peint avec objectivité, suivant soigneusement les contours des formes et effaçant les traces de pinceau dans la pâte. Ses couleurs sont douces et brillantes, c'est un coloriste habile qui a la science du clair-obscur. La rigueur de son dessin et l'excellence de sa technique l'apparentent aux meilleurs artistes.

Les plus grands musées français conservent des oeuvres de Louis Hersent, notamment le musée Carnavalet à Paris, le musée des Beaux-Arts de Dijon, le musée du château de Versailles etc.

[1] Archives Nationales, 359/AP ; citée par Anne-Marie de Brem, in « Louis Hersent, peintre d'histoire et portraitiste », Maison de la vie romantique, éditions Paris-musées, 1993, page

[2] Anne-Marie de Brem, in « Louis Hersent, peintre d'histoire et portraitiste », Maison de la vie romantique, Éditions Paris-musées, 1993, pages 20 à 25.

[3] Flavien Bertran de Balanda, « Louis de Bonald - Philosophe et homme politique (1754-1840) », CNRS Éditions, 2021. Ce livre a reçu le Prix du jury de la Fondation Napoléon 2021.

[4] Jean-René Derré, « Chateaubriand et Bonald » Cahiers de l'Association internationale des études françaises 21, 1969, p. 151-153.

[5] In Revue des Études Bonaldiennes, I/2019, page 25.

[6] Cf. Olivier Tort et Matthieu Brejon de Lavergnée (dir.), L'Union du Trône et de l'Autel ? Politique et religion sous la Restauration, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2012.

[7] Flavien Bertran de Balanda, résumé de la thèse réalisée sur Bonald, dans son CV numérique.

[8] Archives Nationales, 359/AP ; citée par Anne-Marie de Brem, in « Louis Hersent, peintre d'histoire et portraitiste », Maison de la vie romantique, éditions Paris-musées, 1993, page 24.

[9] Sophie Barthélémy, Notice du Portrait du marquis de Clermont-Tonnerre conservé au musée des Beaux-Arts de Dijon.